

ENJEU – Association intercommunale de Rolle et environs
Conseil Intercommunal du 1^{er} mars 2023

Rapport de la Commission Finances
Préavis No 01-2023

**Demande de crédit d'investissement pour l'équipement des collèges primaires
de Mont-sur-Rolle, du Maupas à Rolle et Gilly I en Affichages Numériques Frontaux**

Madame la Présidente, Mesdames et Messieurs les Conseillers,

Notre commission composée de Mesdames Anne-Laure Berger et Anne Guisolan, Messieurs Daniel Emery, Gilles Favre, Rolf Keller, Christian Scaiola et Boris Wirrich s'est réunie le mercredi 1^{er} février 2023 à Rolle dans les bureaux d'Enjeu. Madame Mery, présidente du Codir, Messieurs Delafoge et Walter, membres du Codir et Mme Houmard, directrice d'Enjeu étaient présents à notre réunion pour présenter le préavis qui nous a été transmis le 25.01.2023. Nous remercions l'ensemble de nos interlocuteurs pour la présentation, les réponses claires et précises qui nous ont été apportées et pour la transparence des explications.

Préambule

Enjeu se doit de mettre en conformité les constructions scolaires primaires et secondaires selon la loi LEO d'août 2013. Une nouvelle décision de juin 2021 demande le déploiement de l'éducation numérique dans les établissements (primaires et ensuite secondaires) et ceci par le biais de tableaux numériques. La fourniture de cette installation est à la charge des communes mais le canton a fait la proposition d'achat groupé des écrans numériques avec un prix maximum de 2'500.- par écran et garantie ce matériel pour 8 ans. (y compris maintenance et dépannage) Le reste de l'installation, support, montage, démontage, transport et raccordement est aussi à la charge des communes. Pour Enjeu, cela représente 18 installations à prévoir qui devraient être installées à l'été 2023 pour être opérationnelles à la rentrée 2023.

Remarques

L'investissement en matériel informatique des locaux scolaires est avéré. Il nous semble judicieux de passer par le canton pour l'achat des écrans standardisés et surtout garantie ce matériel et sa maintenance sur 8 ans. La récupération des « anciens tableaux noirs » sera proposée par le biais d'un mail à toutes les communes. Un mail a déjà été écrit à certaines institutions ou cabinets mais tout un chacun peut faire la demande pour récupérer ce matériel. Le Codir reste à disposition.

Conclusion

Au vu de ce qui précède et des informations portées à notre connaissance, notre commission recommande d'accepter à l'unanimité le préavis no 01-2023 tel que proposé.

Bursins, le 9 février 2023



Anne Guisolan, Présidente

Anne-Laure Berger

Daniel Emery

Gilles Favre

Rolf Keller

Christian Scaiola

Boris Wirrich